

NOTICE

SUR DES

CHAUSSURES ANTIQUES

TROUVÉES DANS LE NORD DE LA GAULE⁽¹⁾

PAR M. ALBERT DE ROUCY, MEMBRE TITULAIRE.

Pas plus que les autres détails du costume chez les anciens, la chaussure ne mérite d'être négligée par les archéologues.

Suivant ses éléments matériels, ses formes, son caractère typique, elle est tout aussi intéressante à étudier que la coiffure et le vêtement. A tous les âges, chez tous les peuples, elle a eu une importance relative, soit par son utilité réelle et pratique, soit par la distinction que ses variétés signalaient dans les classes sociales. Est-ce qu'aussi le cothurne, la calige, qui a valu son nom ou plutôt son surnom au quatrième empereur romain, puis, plus tard, la mule papale, le soulier à la poulaine, ne sont pas choses essentiellement historiques ?

Tous les monuments figurés de l'antiquité démontrent que la chaussure formait une très-notable partie du costume, la statuaire, comme la peinture, la déterminant toujours avec un soin tout particulier.

Or, s'il est intéressant de savoir comment on se chaussait à Athènes ou à Rome, à l'aréopage, au sénat ou au forum,

(1) Lu à la réunion des Sociétés Savantes à la Sorbonne, le 6 avril 1877.

il ne fût pas moins, pour nous, de savoir aussi comment se chassaient nos plus vieux aïeux dans le nord de la Gaule. C'est ce qu'à l'aide de spécimens originaux, qu'une heureuse rencontre, remontant déjà à plusieurs années, a mis à ma disposition, je me crois en mesure d'établir.

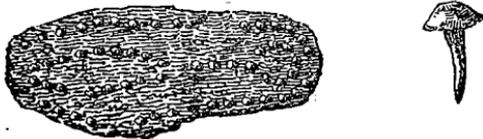
En juin 1866, alors que je dirigeais des fouilles archéologiques dans la forêt de Compiègne, sur le plateau du Mont-Berry, au Nord et dans le voisinage de Pierrefonds, se rencontrèrent plusieurs puits profondément creusés dans le tuf calcaire, les uns comblés, les autres pas.

Parmi les premiers, s'en trouvait un que sa situation, l'impotence de son orifice firent explorer aussi méthodiquement que minutieusement. Tous les déblais qui en furent extraits n'offrirent, de fond en comble et avec une constante homogénéité, que des vestiges absolument antiques, sans aucun mélange ni alternance de débris ou d'éléments quelconques pouvant se rapporter soit au moyen âge, soit aux temps modernes. Telle était, d'ailleurs aussi, la condition générale du plateau boisé, où, dans un vaste périmètre, sous des futaies séculaires, s'étendaient, recouvertes d'humus et de végétaux, des ruines de toutes sortes, dont le caractère accentué attestait un grand établissement primitivement gaulois, continué et accru sous la domination romaine, puis rasé, incendié et détruit vers la fin du quatrième siècle. Parmi tous les objets trouvés dans les fouilles considérables exécutées sur ce vaste emplacement, on n'en rencontra aucun pouvant se rapporter à une date postérieure, ce qui s'applique également aux nombreuses monnaies ou médailles qui en furent exhumées et qui, toutes, étaient exclusivement gauloises ou romaines.

Si je détermine avec autant d'insistance les conditions du sol exploré et la nature des déblais du puits dont je rappelle ici l'exploitation, c'est qu'il importe de bannir, *a priori*, toute

équivoque, toute hésitation sur le caractère indiscutablement et exclusivement antique des objets rencontrés dans les profondeurs de ce puits et, plus spécialement, des deux chaussures, objets de cette notice.

Ces chaussures étaient très-différentes, tant par leur forme que par la matière employée à leur confection. L'une, en cuir épais plus ou moins exfolié par la vétusté, figurait une forte semelle garnie en dessous de plusieurs rangs de clous à tête de champignon, comme l'indique le dessin ci-dessous :



Une particularité à signaler, c'est qu'elle était très-distinctement façonnée pour le pied droit, alors que l'autre, faisant la paire et qui n'a pu être retrouvée, devait évidemment l'être pour le pied gauche. Si je relève le fait, ce n'est pas qu'il soit isolé ou anormal, c'est bien plutôt parce qu'il confirme une donnée générale établie par quantité de monuments figurés. Je puis citer encore, à l'appui, de charmantes fibules, en forme de souliers de droite ou de gauche, et ponctuées émail sur émail, pour simuler les clous : J'ajouterai, à un point de vue plus vulgaire, qu'on a souvent rencontré sur des tuiles romaines des empreintes de chaussures marquant nettement leur destination spéciale pour un pied ou pour l'autre.

Le détail est intéressant en ce qu'il indique une industrie déjà avancée : L'uniformité, en effet, a dû précéder, parce qu'elle s'allie mieux avec la simplicité qui est le caractère dominant de toute industrie rudimentaire.

La chaussure en cuir, dont il s'agit ici, était, quand nous avons pu la mesurer, longue de vingt centimètres et large de sept centimètres, en moyenne ; mais le retrait que lui ont fait subir la vétusté et la dessiccation a dû en diminuer les dimensions dans une proportion pouvant varier du cinquième au quart.

Rien n'indique qu'elle fût garnie d'une empeigne, dont on n'a, d'ailleurs, trouvé aucun résidu auprès ni à distance. Ce qui me confirme l'absence d'empeigne originale, c'est que, dans les sépultures antiques avoisinant le puits déblayé et que, presque toutes, j'ai vérifiées personnellement, se trouvaient, aux pieds des squelettes, des chaussures analogues que leur inconsistance n'a pas permis de recueillir, mais dont la forme, encore très-saisissable, semblait exclure l'existence antérieure d'une empeigne proprement dite, recouvrant le coude-pied.

Ce n'est pas que je me refuse à admettre toute espèce d'appendice à la chaussure que je décris, sans quoi elle n'eût été qu'une forte semelle dont l'union solide au pied serait difficile à expliquer. Je crois même qu'elle devait être munie de petites oreilles en cuir auxquelles s'adaptaient des lacets ou des courroies d'attache ; mais cela ne saurait jamais constituer un recouvrement, à l'instar de la véritable empeigne, et c'est pourquoi je crois devoir ranger mon spécimen plutôt dans l'espèce des *soleæ* que dans celle des *calcei*.

Pour en terminer la description, j'ajoute que, pas plus que ceux trouvés dans les sépultures voisines, il n'était pourvu du moindre talon, la semelle étant plane et garnie de rangs de clous réguliers, sur toute sa surface.

Quant à l'autre chaussure rencontrée dans le fonds du puits antique du Mont-Berny, elle offrait avec la précédente, ainsi que je l'ai déjà dit, des différences notables dont la principale est la matière même qui la composait. Façonnée en bois de hêtre, qui est encore l'essence dominante de la forêt de Compiègne, elle mesurait vingt-neuf centimètres de longueur sur dix de largeur, en moyenne, avec une épaisseur de deux centimètres vingt-cinq millimètres environ. Sa forme indiquait, très-nettement aussi, sa destination à un pied spécial : sa surface supérieure était lisse, avec une légère incurvation au centre, tandis que celle du dessous présentait deux fortes saillies traversant le sens de la largeur et doublant sur les points qu'elles occupaient plus que l'épaisseur générale. L'une de ces saillies formait talon à la partie postérieure, l'autre s'étendait à la partie quasi-médiane sous la courbe inférieure du pied, c'est-à-dire plus en avant qu'en arrière.

Si ma description évite de se servir de l'indicatif présent, c'est que, peu de jours après son extraction du puits, la chaussure qui en fait l'objet, perdant sa forme et sa dimension par l'effet de la dessiccation, s'est en outre fissurée, puis fragmentée, et que, pour en donner une figure exacte, j'ai dû la prendre dans son état normal antérieur.

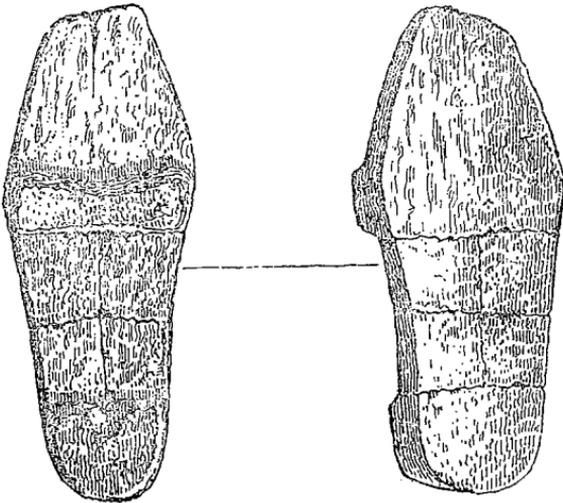
L'intelligente prévoyance de mon chef-ouvrier, nommé Chorou, lui fit concevoir l'idée de la mouler de suite en plâtre, ce à quoi il réussit merveilleusement, l'original se trouvant encore équilibré et maintenu dans toutes ses parties, sous sa forme primitive, par l'eau dont il était imprégné, au point de laisser apparaître très-distinctement les fibres de sa nature ligneuse, essence de hêtre, comme je l'ai déjà marqué plus haut.

A ce propos et pour démontrer, surabondamment, combien les vieux bois, enfouis et nourris par l'eau qui en remplit

les pores, peuvent se conserver longtemps. sans modification dans leur forme initiale, combien, au contraire, ils se détériorent rapidement sous l'influence de l'air et de la sécheresse, je citerai, par exemple, un petit fond de boîte, également en bois et extrait aussi du même puits, au Mont-Berny.

Alors qu'il était encore tout humide, non-seulement sa forme ronde était parfaitement accusée, mais j'y distinguais très-nettement, sur la face supérieure, des lettres tracées en *graffiti*, soit à la pointe, soit par incision. Pour mieux en étudier la signification, j'emportai le fond de boîte chez moi, où, malheureusement, il resta exposé à l'air sec, avant que je pusse m'occuper d'en revoir l'inscription cursive. Ce court espace de temps avait suffi pour faire disparaître cette inscription et réduire de moitié la dimension de l'objet, qui, peu de jours après, se contracta et diminua encore à un tel point qu'il n'était plus possible d'en reconnaître même la forme.

Je reviens à la curieuse chaussure en bois du Mont-Berny, dont un dessin exact reproduit ici le double aspect, en dessus et en dessous.



J'en compléterai la description en faisant remarquer que, sur ses tranches latérales, à l'endroit de la saillie médiane, elle porte des traces évidentes de clous. La seule application à donner de ce détail particulier, c'est que ces clous servaient à fixer des oreilles en cuir, auxquelles s'adaptaient les lacets ou courroies destinés à les serrer sur le pied.

Plus encore pour la chaussure en bois que pour celle en cuir, l'absence d'empêgne est manifeste, car, si elle en eût été pourvue, les marques de clous ou de vis, si distinctes sur un point circonscrit, se fussent révélées et continuées latéralement jusqu'à l'extrémité antérieure, ce qui n'est pas.

Cette absence d'empêgne et la nature même de la chaussure ne permettent pas de supposer que le pied y posât à nu : avant de s'y adapter, il devait, très-vraisemblablement, être déjà muni ou couvert d'un chausson quelconque.

A quelle époque, à quel peuple doit-on rapporter cette chaussure en bois, quel nom convient-il de lui attribuer, c'est là ce qu'il me reste à établir.

Je n'hésite pas, pour moi, à y voir un spécimen authentique de la *Gallica* vulgaire, en usage chez les Gaulois, dont elle a emprunté son nom, pour le transmettre à notre moderne galoche.

Je sais bien que, si on ne considère que les monuments figurés, comme les arcs-de-triomphe et certains bas-reliefs de travail romain représentant des soldats ou des captifs Gaulois, on n'y retrouvera pas ceux-ci chaussés d'une *Gallica* absolument identique. Mais cela s'explique par cette raison toute simple que, pour faire leurs expéditions militaires, les Gaulois, comme tous autres, modifiaient leurs habitudes domestiques : on comprend, en effet, qu'en ce cas, pour parcourir d'énormes distances, souvent à marches forcées, ils aient substitué le *calceus* ou la *caliga* en cuir, à la *Gallica* en

bois et à double talon. Celle-ci, excellente dans le nord de la Gaule, pour l'usage domestique, pour de courtes excursions à travers un sol détrempé ou couvert de neige, eût été un véritable *impendimentum* à la marche militaire.

D'après les auteurs anciens et leurs glossateurs les plus autorisés, la *Gallica*, chaussure nationale des Gaulois et particulièrement de ceux établis dans le Belgium, était une chaussure en bois, matière abondante, à la portée de chacun dans la contrée, et se prêtant mieux que toute autre à l'usage d'une viabilité rudimentaire.

Cet emploi de chaussure en bois a eu longtemps sa même raison d'être dans notre région, et il s'est transmis jusqu'à nous, sous forme de sabots comme sous forme de galoches, dont le nom, ainsi que je le disais plus haut, dérive lui-même de la *Gallica* gauloise. S'il tend aujourd'hui à diminuer ou à disparaître, cela est dû à la multiplicité et au bon état d'entretien de nos rues, de nos chemins, de nos petites comme de nos grandes voies de communication.

Tout concourt, donc, à justifier la détermination que j'applique à la chaussure en bois trouvée dans le puits antique du Mont-Berny. Elle est un type aussi curieux qu'authentique de la chaussure vulgaire des Gaulois, nos ancêtres, et, ne fût-ce qu'à ce titre, elle méritait d'être signalée comme un élément archéologique intéressant.

Ce n'est pas sans intention qu'à plusieurs reprises j'ai qualifié mon spécimen de chaussure vulgaire, entendant, par là, que le commun peuple en faisait généralement usage : car, certains auteurs font aussi mention d'une *Gallica* qui, quoiqu'également en bois, était un des attributs des Druides et dont la coupe pentagonique se rattachait, par sa forme géométrique, a-t-on prétendu, à une idée religieuse ou philosophique.

Comme la *Gallica* que je signale n'a pas, le moins du monde, ce caractère, que rien n'autorise à supposer qu'elle ait jamais chaussé le pied d'un pontife gaulois, elle ne saurait être que ce qu'en finissant j'appellerai, par une dénomination latine : *Gallica lignea vulgaris apud Belgas*.
